



COMITE TECHNIQUE DÉPARTEMENTAL
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 3 NOVEMBRE 2022

Etaient présents :

Représentants des collectivités (2) :

- Madame Bernadette BELIERES-AZEMAR, Maire de COUBISOU, titulaire,
- Monsieur André BORIES, Maire de GRAMOND, titulaire,

Représentants du personnel (5) :

- Monsieur Claude CAUBEL (CGT), titulaire,
- Monsieur Jean-Christophe MASSOL (FO), titulaire,
- Monsieur Jean-Luc VERNHES (CGT), titulaire,
- Madame Fanny FLORY (CGT), suppléante,
- Madame Morgane DELFORGE (CGT), titulaire,

Etaient absents ou excusés :

Représentants des collectivités :

- Monsieur Jean-Pierre LADRECH, Maire de FIRMI, Président du Comité Technique Départemental, Président du Centre de Gestion
- Monsieur Damien LAURAIN, Maire-Adjoint de SEVERAC D'AVEYRON, titulaire,
- Madame Nicole ANDURAND LE GUEN, Maire-Adjoint LE BAS SEGALA, titulaire,
- Monsieur Maurice BARTHELEMY, Maire-Adjoint de MONTCLAR, titulaire,
- Madame Isabelle CABANETTES, Maire-Adjointe de LASSOUTS, titulaire,

Représentants du personnel :

- Madame Annie BOUSQUET (CFDT), titulaire
- Monsieur Frédéric THEURIER (CFDT), titulaire,
- Monsieur Thierry FONTANIE (CGT), titulaire,

Monsieur Romain BOUAT, Responsable adjoint du Pôle Ressources humaines – conseil statutaire, assiste à la séance pour assurer les tâches matérielles.

Monsieur André BORIES ouvre la séance à 9 heures 15.

- Une secrétaire de séance, Madame Bernadette BELIERES-AZEMAR, Maire de COUBISOU, et un secrétaire adjoint, Monsieur Claude CAUBEL (CGT), sont désignés.

Les dossiers de saisine de la Communauté de Communes du Pays Rignacois relatifs à deux modifications horaires et de la mairie de La FOUILLADE relatifs au transfert de l'équipement de la Médiathèque et de son entretien, examinés en séance du 19 octobre 2022, nécessitant la prise d'une délibération et ayant reçu un avis défavorable à l'unanimité des représentants du personnel, sont soumis à nouveau à l'avis des membres de l'instance après avoir été complétés :

RELEVÉ DE CONCLUSION			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
19 octobre 2022			
Collège représentants du personnel			
Collège représentants des collectivités			
Observations : Demande d'un ajout de la CGT en page 3 et 8. La modification sera apportée et le procès-verbal sera remis au vote lors de la prochaine séance.			

MODIFICATION HORAIRES			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Com. de Com du Pays Rignacois			
Collège représentants du personnel	1 FO		4 CGT
Collège représentants des collectivités	2		
Avis : favorable du collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			

ORGANISATION DES SERVICES			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Mairie de la Fouillade			
Collège représentants du personnel			4 CGT – 1 FO
Collège représentants des collectivités	2		
Avis : Abstention à l'unanimité du collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Observations : Les élus CGT déplorent la décision des élus relative à ce transfert qui va générer des disparités importantes au sein de la collectivité en terme de régime indemnitaire.			

Questions diverses :

M. VERNHES, représentant CGT, souhaite recevoir une convocation officielle du Centre de Gestion pour la participation des représentants syndicaux lors de la journée du scrutin, le 8 décembre prochain. Il sollicite également la prise en charge des frais de déplacement à cette occasion et reste dans l'attente d'une confirmation du Centre de Gestion.

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance est levée à 9 h 45 heures.

**Le Président
par intérim**



M. André BORIES

La Secrétaire,



Mme Bernadette BELIERES-AZEMAR

Le Secrétaire-adjoint,



M. Claude CAUBEL